



D.2022.10.19.5.4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 19 Octobre 2022

5 - GESTION DU PATRIMOINE

5.4 – Matériel Roulant Bus : Cession de cinq bus articulés Citélis 18m au réseau urbain de Nîmes Métropole.

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf octobre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique		X (M. Terrail-Novès)	
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MISIAK Nicolas	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique		X (M. Lubac)	
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Tisséo-Collectivités

Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Transdev Nîmes Mobilités, exploitant du réseau de transport public de l'agglomération nîmoise, augmente la taille de son parc de véhicules articulés afin de remplir les missions qui lui ont été confiées par Nîmes Métropole dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

Dans l'attente de matériel neuf subissant des retards de livraison, Transdev Nîmes Mobilités a sollicité Tisséo Collectivités sur des possibilités de vente de bus articulés qui seraient affectés sur le réseau nîmois pendant quelques mois.

Cinq bus articulés, appartenant à TISSEO Collectivités et actuellement utilisés par son exploitant, l'EPIC Tisséo, dans le cadre du service public de transport de l'agglomération toulousaine, sont destinés à la réforme en 2022.

Transdev Nîmes Mobilités s'est donc rapprochée du SMTC TISSEO Collectivités pour envisager les modalités d'une cession de ces cinq véhicules.

Compte-tenu de l'intérêt de la mission de service public de transport remplie par l'autorité organisatrice des mobilités nîmoise, la cession de 5 bus, destinés à la réforme en 2022, au prix de 10 000€ par bus est convenu entre Tisséo Collectivités et Transdev Nîmes Mobilités.

Il est donc proposé d'autoriser le Président de Tisséo Collectivités à céder cinq bus Citelis 18m au prix de 10 000 € par véhicule à Transdev Nîmes Mobilités. Les caractéristiques des cinq véhicules sont précisées en annexe à la présente délibération.

.....

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[M. Misiak n'a pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à céder cinq bus Citelis 18m au prix de 10 000 € par véhicule à Transdev Nîmes Mobilités.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président de Tisséo Collectivités à signer tout acte nécessaire à cette cession.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le président,

Jean-Michel LATTES